

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Poste de coordonnateur REP Fauriel (1/2 temps) + REP Puits de la Loire (1/2 temps)

Loi n°2005-380 du 23 avril 2005

BO n°23 du 5 juin 2014 (circulaire n°2014-077 du 4 juin 2014)

BO n°18 du 5 mai 2011 (circulaire n°2011-071 du 2 mai 2011)

La coordonnatrice ou coordonnateur assure l'ensemble de ses missions et des tâches d'animation du réseau sous l'autorité hiérarchique de l'IEN dont il dépend et sous l'autorité fonctionnelle des pilotes des réseaux d'éducation prioritaire. Elle ou il participe aux temps de concertations organisés par le groupe de pilotage.

Son action d'animation et de coordination s'inscrit dans le cadre du projet de réseau et prend appui sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Elle ou il vise à l'acquisition pour tous les élèves du socle commun de connaissances et de compétences et de culture.

❖ Les missions du poste :

1. Missions départementales

Coordonnateur REP, vous faites partie de l'équipe de réseau, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des missions de chacun des membres de l'équipe, la préparation voire l'animation d'instances constitutives du réseau.

Aussi vous est-il demandé de :

- Participer aux réunions et formations académiques et départementales des coordonnateurs organisés par la DSDEN et le Rectorat.
- Assurer la diffusion et l'utilisation d'un tableau de bord du réseau en s'appuyant sur les indicateurs nationaux, académiques et sur les outils locaux de suivi et d'évaluation des différents établissements ;
- Développer et entretenir les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel) ;
- Conseiller les équipes quant à la cohérence des actions éducatives définies par le réseau et à leur articulation avec les dispositifs relevant de la politique de la ville et les acteurs institutionnels : délégués du préfet, chef de projet ville (tout particulièrement les PRE) ;
- Contribuer à la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;
- En lien avec les partenaires, suivre l'organisation et le déroulement des actions qui visent à réduire les inégalités scolaires et notamment les vacances apprenantes déclinées selon les dispositifs suivants :
 - ⇒ École ouverte classique ;
 - ⇒ Stages de réussite
 - ⇒ L'Été du pro ;
 - ⇒ École ouverte buissonnière ;
 - ⇒ Mon patrimoine à vélo.

Il vous sera demandé en fin d'année scolaire de rédiger, sur la base de votre lettre de mission, un bilan et de le transmettre à l'occasion d'un échange oral avec l'IEN.

2. Missions en lien avec le pilotage du réseau

Coordonnateur d'un réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+, vous possédez des compétences d'animation et de coordination.

Aussi, il vous est demandé de :

- Contribuer au diagnostic du réseau, à l'élaboration et à l'évaluation du projet de réseau, en s'appuyant notamment sur l'analyse et l'exploitation des évaluations nationales ;
- Centraliser les tableaux de bords du réseau et à aider au développement d'outils d'évaluation mettant en évidence particulièrement les facteurs d'évolution et de progrès dans les résultats des élèves aux différentes évaluations nationales (CP/CE1/CM1/6^{ème}/4^{ème} / 2nde/Brevet des collèges /Certificat de Formation Générale).
- Contribuer, avec les pilotes, à la préparation des comités de pilotage du réseau, d'y participer et d'assurer transmission des comptes rendus à la direction académique.

3. Missions spécifiques aux réseaux de Fauriel et du Puits de la Loire

Les deux ½ postes seront attribués à une seule personne afin de constituer un équivalent temps plein.

Le poste complet sera rattaché administrativement à l'école primaire Thiollier et à l'école élémentaire Jacquard.

- Redynamiser les deux réseaux : état des lieux des actions existantes, rencontres entre les différents acteurs, définir un plan d'actions ;
- S'appuyer sur les évaluations externes des différents établissements (collèges et écoles) ;
- Accompagner les enseignants dans l'analyse des résultats aux évaluations ;
- Proposer et aider à la mise en œuvre d'actions de remédiation ;
- Assurer des temps de formation en collaboration avec l'équipe de circonscription.

❖ Compétences attendues :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (1^{er} et 2nd degrés) et des textes de l'éducation prioritaire ;
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Être capable de travailler en équipe pour animer le réseau en binôme, avec l'autre ¼ de temps, pour travailler avec les partenaires et valoriser des atouts et des enjeux de l'inter-métier ;
- Etre capable d'animer un groupe : capacités relationnelles, écoute en direction de l'ensemble des équipes d'école et des partenaires ;
- Etre capable de mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants des écoles du réseau ;
- Disposer de compétences dans le domaine de la coopération à destination des élèves et des adultes ;
- Avoir investi des pratiques innovantes dans la gestion des conflits entre élèves et l'amélioration du climat scolaire afin de les partager au sein du réseau ;
- Etre capable d'aider les équipes à monter différents types de projet coopératif (classe transplantée, correspondance scolaire).

❖ Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :

Les enseignants devront faire part de leur candidature par mail à ce.0421089f@ac-lyon.fr . Un CV et une lettre de motivation sont demandés.

❖ **Conditions de recrutement :**

- Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou en quartier politique de la ville est souhaitée.

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La composition ci-après est donnée à titre indicatif : un inspecteur de circonscription de l'éducation prioritaire, un conseiller pédagogique de circonscription, un coordonnateur REP ou REP+.